

**A AFFICHER
DANS LES CLUBS**

P.V. N° 35

Dimanche 24 novembre 2013

A Mesdames et Messieurs :
Les membres du Comité Directeur
Les responsables de clubs

Pour information :
F.F.H.M.F.A.C.
D.R.D.J.S. Rhône-Alpes
C.R.O.S. Rhône-Alpes

Procès-verbal de réunion

Comité directeur de la Ligue Rhône-Alpes HMFAC

Au club Héraclès, Avenue du Général de Gaulle, Centre commercial Riante Plaine,
38290 LA VERPILLIERE

Ordre du jour

- 10 H 15 Accueil
- 10 H 30 Adoption PV N° 34 du CD du 20 octobre 2013 et PV N°31 du 25/11/2012
- Assemblée Générale du 8 décembre 2013 : candidatures complémentaires du Comité Directeur
- Informations générales Culturisme, Haltérophilie et Force Athlétique
- 12 H 30 Repas pris sur place en commun
- 14 H 00 Point financier, prévisionnel 2013 - 2014
- Stages et formations à venir
- Demandes de subventions et questions diverses
- 16 H 00 Fin de la réunion



Membres élus présents (16)

- Philippe MONTORIER (Président)
- Jean-Pierre PIGUET
- Sarkis DURGUERIAN
- Martine ROCHE
- Jean-Pierre CIEPLIK
- Franck RUIZ
- Farès ZITOUNI
- Simone MESNIL
- Bernard NOHALES
- Christian BUCHS
- Gilbert ROMANO
- Gérard GUENNEC
- Thierry VIEILLY
- Édith GUENNEC
- Cécile COURQUEUX
- Chrystel LYAUDET

Élus excusés (6)

- Raphaël VIALLE
- Patrick LYAUDET
- Kader BAALI
- Manuel MARTIN-SOLER
- Philippe DOREL
- Jérôme BAILLET

Invités présents (2)

- David CHABROUD (CTS Rhône-Alpes)
- Nathalie MARTINS (Aide au secrétariat)

Démission (1)

- Stéphane VIRGA

Membre élu absent (1)

- Pierre SANDON

Début de la réunion à 10 H 40.

Le Président de la Ligue Rhône-Alpes HMFAC, Philippe MONTORIER, accueille les membres du Comité Directeur et les remercie pour leur présence. Il énonce la liste des personnes excusées et absentes. Le quorum est atteint car 16 membres élus sur les 23 qui composent le comité directeur, sont présents, soit plus du tiers requis. Le comité directeur peut donc avoir lieu.

1- Adoption du P.V. N°34 du Comité Directeur du 20/10/2013 et PV N°31 du 25/11/2012

M. MONTORIER a envoyé, au préalable, ces PV aux membres pour lecture. Il demande si des remarques sont à faire. Pour le PV N°31, M. PIGUET rappelle que le brevet d'état de 800 euros est supprimé et qu'il faut rajouter la subvention de 150 euros pour la pratique féminine. Pour le PV N°34, M. LEGEARD n'a pas été indemnisé pour le colloque de préparation physique, malgré les relances. Le sigle FNDS est à remplacer par CNDS. Il faudra rajouter, que pour la remise en forme il n'y a pas de retours des clubs et qu'il pourrait être souhaitable de développer des compétences tels que l'haltérophilie et la force athlétique. D'autres interrogations subsistent concernant la remise en forme. M. MONTORIER précise qu'elles seront à aborder dans le prévisionnel et qu'il faudra prendre des décisions sur le fait de garder ou non l'option remise en forme dans la formation fédérale. A la demande de M. PIGUET, les procès verbaux des comités directeurs seront retranscrits de manière plus synthétique.

VOTE : les P.V. N°31 et N°34 sont adoptés à l'unanimité (avec remarques prises en compte).

2- Assemblée Générale du 8 décembre 2013 : candidatures complémentaires du Comité Directeur

M. MONTORIER a reçu trois candidatures qui sont les suivantes :

- DOREL Philippe;
- VIRGA Stéphane;



Ligue Rhône- Alpes

- POYET Chrystelle de Tarare qui est praticienne en médecine chinoise, massage et acupuncture.

Il précise qu'il peut y avoir au maximum 25 membres au comité directeur comme définit au niveau des statuts, et qu'actuellement il y en a 21, sans compter ces trois candidatures. Il rajoute que les candidats pourront se présenter à l'AG.

VOTE : les candidatures sont validées (15 pour – 1 abstention).

3- Informations générales Culturisme, Haltérophilie et Force Athlétique

+ Culturisme par Gérard GUENNEC.

- Aux Championnats du Monde qui ont eut lieu les 15 et 16 novembre 2013, 3 athlètes de la Ligue Rhône-Alpes étaient qualifiés dont : Raphaël DUBOUCHEZ du club de St Marcellin qui termine 1^{er} en -80kg et 1^{er} en couple avec STEPANOVA Iryna (du club d'Haubourdin), Anne MIRANDA du HC Grenoble se classe 3^e sur 9 athlètes dans la catégorie des -52 kg. Nicolas DODI du club d'Albertville en -75 kg finit également 3^e. M. CHABROUD et M. SANCHEZ était présents en tant que coachs. Il y avait 16 catégories avec 128 athlètes. M. CHABROUD étant cadre technique national n'a pas été sélectionné en -85 kg. Entre 750 et 1000 personnes, étaient présentes au Gymnase Elisabeth.

- Le stage de culturisme du 1^{er} novembre 2013 a été encadré par Loïc BARTOSIEWICZ, diplômé d'État, 17 stagiaires donc 10 du club de Grenoble, 5 de la Verpillière, 2 du club d'Aoste. Le stage s'est bien déroulé. Un second stage est prévu en février pour la préparation pré-compétition- posing.

- M. CHABROUD propose d'organiser l'Interzone Sud avec la Force, au HC Grenoble le 10 mai. L'idée reste en suspens.

+ Haltérophilie par David CHABROUD.

- Stage d'haltérophilie organisé à TSF Voiron conjointement avec le culturisme sur deux jours les 31 octobre et 1^{er} novembre (le culturisme sur une journée). Ce stage a connu un véritable succès avec 15 athlètes présents. Six clubs étaient représentés dont Mélody ANTOIRE qui vient du club du Puy en Velay (hors région Rhône-Alpes). Cet athlète faisait auparavant de la Force athlétique.

- La Compétition du Critérium National a eut lieu le 19 octobre à Monteux. Avec 8 clubs représentés et 19 participants sur 48 présents. 14 se sont sélectionnés au Championnat de France ou au Grand Prix fédéral. Il y avait 7 féminines, 8 seniors, et 4 cadets juniors.

- Le Challenge d'Automne du 26 octobre s'est déroulé à Oyonnax avec 26 athlètes et à l'Arbresle avec 34 athlètes, soit 60 athlètes au total et 12 clubs représentés. En termes de participations des clubs, il y avait 5 athlètes de Valence, 7 d'Oyonnax et 21 de l'Arbresle (dont beaucoup d'athlètes viennent du CROSSFIT).

Pause repas de 12 H 00 à 14 H 00.

+ Force athlétique par Bernard NOHALES.

- Le Critérium s'est déroulé sur deux implantations dans le Dauphiné Savoie à St Genix sur Guiers et dans le Lyonnais à Villefranche. Il y a eu 46 participations dont 10 hors match.

- Championnats de Zones : M. NOHALES, responsable de la zone Sud-est était prêt à les annuler. Actuellement trois clubs sont prêts à les organiser dont St Etienne, La Ricamarie, Bourgoin. La décision va être prise prochainement

En 2016, les Championnats du Monde auront lieu en France soit à Disney, soit à Coubertin. Il y a un changement au niveau du calendrier, les Championnats de France Open DC se dérouleront les 12 et 13 avril.



Ligue Rhône- Alpes

- M. NOHALES confirme que la Coupe de France par équipes régionales des comités apparaît au calendrier national. M. MONTORIER indique que les frais de l'équipe régionale (pour le déplacement et l'hébergement) vont être pris en charge par la Ligue.

- Il y a une montée en puissance de la FA sans matériel en France mais également au niveau de tous les pays européens. En 2014, les Championnats du Monde sans matériel auront lieu en Afrique du Sud avec une équipe Open et une équipe Masters. Les athlètes vont être sélectionnés en fonction des compétitions régionales et de la zone, les clubs doivent bien cocher sur la feuille de match la case sans matériel. C'est important de se préparer à ce changement car l'objectif est de prioriser les épreuves sans matériel. M. BUCHS précise que cette année, il n'y aura pas de Championnat de France sans matériel.

- A la Coupe de France des Clubs de Force Athlétique, appelée Challenge J. Villenave, Grenoble a le record de France par équipe. L'athlète qui a battu un record de France à cette compétition est étranger. Selon le règlement, il ne peut pas le détenir individuellement mais en équipe seulement.

- La force athlétique bénéficie d'un centre national d'entraînement au CREPS de Vichy (organisation des stages). Le premier stage se déroulera en décembre pour les athlètes de haut niveau et les jeunes.

Bilan des stages (par Christian BUCHS) :

- Au stage d'athlètes, il y a eut 13 participants, Emilio SANCHEZ est intervenu sur l'alimentation. Celui-ci a permis aux athlètes de corriger leurs placements et leurs techniques. Merci de prévenir la Ligue en cas de désistement, en effet, 5 inscrits ne sont pas venus et n'ont pas prévenus.

- Au stage d'arbitres qui a eu lieu le 23 novembre 2013, 7 personnes sont venues. Il précise que l'examen d'arbitre est difficile. Charlotte VEDEL de St Etienne, Chrystelle POYET de Tarare ont réussi l'examen.

M. BUCHS explique que pour établir les records régionaux, à partir du Championnat départemental il faut le numéro de tirage au sort (le premier qui établit un record sera recordman) et la mention avec ou sans matériel. C'est important de bien remplir la feuille de match, il a été décidé de faire deux feuilles de match une avec et l'autre sans matériel.

M. BUCHS a contacté René MARCHIONI qui a 88 ans et est un des plus anciens haltérophile de la Région, il est invité à l'AG ou il sera récompensé. Il a créé son club en 1946 et s'est arrêté en 2011 après 65 ans de carrière. Depuis 2011, il n'avait plus de nouvelles et était très content de l'appel de Christian.

4- Point financier, prévisionnel 2013 – 2014 (par Philippe MONTORIER)

* M. MONTORIER présente le compte analytique de la saison sportive 2012 – 2013, de septembre à septembre (cf. tableau ci-joint).

ETAT ANALYTIQUE - SAISON 2012-2013

CHARGES				PRODUITS			
Comptes	Libellé comptes	2012-2013	Saison -1	Comptes	Libellé comptes	2012-2013	Saison -1
FONCTIONNEMENT GENERAL				RESSOURCES ISSUES DES CLUBS			
FAG	Assemblée générale	1 978,60	1 609,70	1AF	Affiliations des clubs	6 000,00	6 000,00
PAT	Transprt collège ND Villette	0,00	528,00	1LR	Ristourne sur les licences	17 592,29	17 604,51
FCD	Réunion comité directeur	3 255,85	1 769,60	SUBVENTIONS			
FCT	Commissions techniques	1 406,81	873,95	1CN	Subvention CNDS	23 452,00	24 502,00
FRL	Représentation ligue + jeu p	6 121,74	5 290,43	1CR	Subvention Conseil Régional	17 706,00	17 333,00
FSE	Secrétariat général	455,78	1 100,23	1CU	Subvention UNSS		2 000,00
FVS	Comptabilité et Secrétariat	3 537,06	2 046,00	PARTICIPATIONS			
FVT	Frais de banque	95,33	70,85	1PS	Participations stages	6 800,00	5 100,00
FVZ	Assurance et cotisation	1 026,67	787,24	DIVERS			
FVF	Salaires cadres encadrement	5 166,56	0,00	1VS	Divers	438,41	262,04
FORMATION				1ZF Produits financiers			
DA	Formation arbitres	0,00	0,00			438,41	262,04
DAC	Formation arbitres Cuturiste	335,90	431,32	NON AFFECTE ANALYTIQUE			
DAF	Formation arbitres Force	189,74	1 188,25			101 187,69	89 254,45
DAH	Formation arbitres Haltéro	1 020,83	2 968,90	TOTAL			
DBP	Formation BP JEPS AGFF I	0,00	5 000,00			173 176,39	162 056,00
DSCO	Intervenant club UNSS Ville	5 043,64	0,00				
DEF	Formation Ent. Force	0,00	0,00				
DEH	Formation Ent. Haltéro	0,00	0,00				
DER	Formation Ent. Régional	9 752,06	8 868,62				
DIVC	Formation diverses colloque	5 753,15	0,00				
STAGES ATHLETES							
SAC	Culturisme	1 382,96	6 892,53				
SAF	Force athlétique & DC	969,28	937,99				
SAH	Haltérophilie	4 189,22	798,21				
SAM	Musculation	265,13	4 231,66				
SD	Décentralisés	0,00	924,67				
COMPETITIONS							
CAC	Arbitrage culturisme	380,41	16 944,79				
CAF	Arbitrage force	1 955,01	135,20				
CAH	Arbitrage haltérophilie	3 657,84	1 968,75				
CCT	Missions CTR	2 767,01	3 009,90				
CDI	Compétition internationale	6 146,20	1 881,39				
CRA4	Champ France cadet Halter	1 538,19	2 005,12				
CRAG	Récompenses AG culturism	0,00	1 052,69				
CRHI	Compétition Alsace/RA	0,00	226,00				
CRA1	Grands prix RA Haltéro	1 473,40	2 578,28				
CRA2	Autres compétitions RA	0,00	957,67				
CRA3	Grands prix RA Force	1 062,77	2 550,91				
CRAR	Récompenses competitions	2 247,74	314,48				
MAT	video proj baches	2 332,62	285,40				
SUBVENTIONS							
VBE	Formation Brevet Etat	4 600,00	0,00				
VDV	Divers	0,00	0,00				
VEL	Elite	1 910,00	1 050,00				
VIN	Matériel informatique	0,00	300,00				
VMV	Matériels	1 050,00	700,00				
VRA	Reverst part AAR clubs	350,00	700,00				
VZO	Organ. Compét. Zone	840,00	150,00				
VPF	Aide à la pratique feminine	300,00	900,00				
NON AFFECTE ANALYTIQUE							
		93 068,89	101 885,59				
TOTAL		173 176,39	162 056,00	TOTAL		173 176,39	162 056,00

- **CHARGES** : Les postes du fonctionnement général et des formations sont restés identiques à ceux de l'année dernière. La ligne relative aux actions scolaires (UNSS) est à conserver, cette action a permis de financer les déplacements des scolaires sur Villefranche. Des subventions sont versées pour ce projet, et également pour le colloque. Les salaires cadres encadrement concernent l'équipe technique régionale qui encadre les stages et les formations. La formation d'arbitres en haltérophilie aura un coût moins élevé car elle s'est déroulée sur un jour au lieu de 2 habituellement. Il y a eut 10 personnes présentes au stage dont 7 en régional et 3 pour l'arbitrage national. Les stages d'athlètes



Ligue Rhône- Alpes

d'haltérophilie sont plus longs. Le stage de musculation sera fait par Dominique DUMAS et sera réalisé avec le culturisme. M. MONTORIER signale que les frais d'arbitres au niveau des déplacements ont augmenté pour l'haltérophilie. Pour la saison prochaine, il est souhaitable de réfléchir à des solutions pour que ces dépenses diminuent, que le lieu soit plus proche pour les arbitres. Il en est de même pour la force athlétique. Pour la mission CTR de David, l'enveloppe qui est de 2000€ a été dépassée (2767€). En cas de dépassement, une demande doit être adressée à M. MONTORIER.

Au niveau des compétitions internationales, il y avait 10 000€ pour l'haltérophilie et le culturisme (dont 7000€ pour l'haltérophilie et 3000€ pour le culturisme). Pour le culturisme, la rencontre n'a pas eu lieu. Pour l'haltérophilie, le match avec la Région Emilie Romagne s'est déroulé à l'aller à Anse et le retour à Carpi pour un budget de 6146.20 €. Pour le Championnat de France des Comités cadet en haltérophilie, l'équipe régionale de cadets est allée à l'INSEP à Paris pour un budget de 1538.19 €. Le poste des subventions changera d'appellation et se nommera « accompagnement et le développement des clubs ». Celui-ci regroupe le reversement AAR de 50€, la subvention pour la pratique féminine et celles pour les masters.

PRODUITS: M. MONTORIER explique que pour les affiliations, les 38 clubs ont versé chacun 160 €. Pour les ristournes sur les licences, les clubs adressent beaucoup de loisirs mais pas beaucoup de dirigeants car c'est plus intéressant pour eux mais pour la Ligue c'est une rentrée d'argent en moins. Il est souhaitable de prendre des licences compétitions pour tous les dirigeants même si ce n'est pas obligatoire. M. CHABROUD informe que la fédération veut mettre en place une convention entre les ligues et la fédération qui aura un impact financier au niveau des ristournes de licences. Elle prévoit de donner une partie comme il se fait actuellement et une autre partie liée à l'atteinte d'objectifs pour favoriser les Ligues qui jouent le jeu de la Fédération. M. MONTORIER constate une hausse du nombre de licences mais une stabilité de ressources issues du reversement sur la quote part des licences. Au niveau de la fédération, le retour sur les licences est le même alors que le prix des licences a augmenté. Au niveau du CNDS, il y a une baisse et la Convention avec la Région reste stable. Actuellement la Ligue vit avec les subventions de 2012, celles de 2013 seront versées prochainement. Les participations stage regroupent les 160 € versés par chacun des 40 candidats soit 6400 € au total, somme sans le colloque. Cette action est financée par les participants et subventionnée par le CNDS et la région, ce qui lui permet d'être complètement financé.

Le compte de résultats ci-joint, démontre qu'il y a un déficit de 8118.80 € et cette somme a été prise sur les réserves, à savoir qu'il y a un fonds de roulement car les subventions arrivent après (celle du CNDS est arrivée mi-novembre). M. MONTORIER annonce que cette année les subventions risquent de baisser.



Ligue Rhône- Alpes

Au niveau du budget prévisionnel, M. MONTORIER précise qu'il est prévu toujours plus, comme le démontre le tableau ci-dessous.



Ligue Rhône-Alpes



Fédération Française d'haltérophilie musculation, force athlétique, culturisme

BUDGET PREVISIONNEL 2013-2014

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement Général :	22 700,00	Adhésions :	25 880,00
FAG Assemblée Générale	1 800,00	Affiliations Clubs : (1 AF)	6 880,00
FCD Réunion Comité Directeur	3 300,00	Ristournes licences : (1 LR)	18 000,00
FCT Commissions Techniques	1 500,00	Actions de parrainage	1 000,00
FRL Représentation Ligue + projets	5 500,00		
FSE Secrétariat général	500,00		
FVS Comptabilité Secrétariat	4 000,00		
FRL Site de la ligue	100,00		
FVF Salaires charges encadrement	5 000,00		
FVT Frais de banque	100,00		
FVZ Assurance et cotisation	900,00		
Formation :	14 100,00		
DAC Formation arbitre culturiste	300,00	Subventions 2013 :	47 900,00
DAF Formation arbitre FA	1 000,00	CNDS 2013 : (1 CN)	25 000,00
DAH Formation arbitre haltéro	1 300,00	Conseil régional Rhône-Alpes : (1 CR)	19 400,00
DER Formation initiateur régional	9 000,00	Chpt France Haltéro St Marcellin	3 500,00
Dont Reversement Part FFHMFAC 50 x 30			
DSCO PEPS et Lycéens (UNSS)	2 000,00	Participations clubs : (1 PS)	6 050,00
DIV Formation diverse	500,00	Clubs : participations stages	650,00
Stages athlètes :	7 000,00	Formation AAR (DER) 180 € x 30	5 400,00
SAC Culturisme Hommes	800,00	Et frais hébergement extérieurs	
Culturisme Femmes	700,00		
SAF Force Athlétique&DC	2 000,00		
SAH Haltérophilie	3 500,00		
Compétitions :	30 800,00	Produits financiers : (1 ZF)	520,00
CAC Arbitrage culturisme	400,00		
CAF Arbitrage FA	2 000,00		
CAH Arbitrage haltérophilie	3 000,00		
CCT Mission CTS	2 000,00		
CDI Compétition internationale Culturisme	3 000,00		
Compétition RA – IDF Haltérophilie	3 500,00		
Compétition RA – Algérie	3 500,00		
CRA4 Chpt France Comité Cadets	1 000,00	Dons :	
CRA5 Grand Prix RA Halt Charlieu	1 500,00		
CRA6 Coupe de France des Comités FA	2 000,00		
Chpt France Haltéro St Marcellin	3 500,00		
CRAR Récompenses compétitions	2 500,00		
CRAV Récompenses vétérans	400,00		
CRAV Coupe RA RAW F Athlétique	1 000,00		
Vidéo projecteur écran géant Bâches	1 500,00		
Ou appareil d'arbitrage			
Subventions Clubs :	5 750,00		
VDV Divers	1 000,00		
VPF Aide à la pratique Féminine	300,00		
VIN Matériel informatique Vidéo Projecteur	1 400,00		
VMA Matériels divers :	500,00		
VRA Reversement Part AAR	1 000,00		
VZO Organisation compétition Zone	900,00		
Organisation Finale Nationale	400,00		
DIV Aide à la Pratique féminine	250,00		
Dons Associatifs :	1 550,00	Dons Associatifs :	1 550,00
TOTAL	81 900,00	TOTAL	81 900,00

Le budget du fonctionnement général s'élève à 22 700 € et reste assez stable. Il est possible qu'il diminue sur l'encadrement en favorisant des personnes de la région, l'an dernier, nous avons pris des intervenants extérieurs à la Ligue. La représentation Ligue et projets concerne le jeu de parrainage avec les féminines. Cette action est financée par le conseil régional et le CNDS. Pour l'UNSS, le budget est passé de 5000 € à 2000 €. Pour les formations diverses, il est prévu 500 € pour



Ligue Rhône- Alpes

la musculation et la remise en forme. Pour les stages d'athlètes, M. MONTORIER précise qu'il est dans l'attente de la facture du 1^{er} stage de culturisme des hommes. Au niveau de l'arbitrage FA, le budget est fixé à 2000 € mais il sera certainement moins élevé selon M. BUCHS.

M. MONTORIER est dans l'attente de la facture du stage d'arbitrage de M. BUCHS pour réajuster le budget, sachant que le stage de haut niveau reste à faire par M. NOHALES. Pour l'haltérophilie, le coût du 1^{er} stage est de 4000 € et le devis pour le CREPS à Mâcon est de 1900 € environ pour le 2^e stage. Au niveau de l'arbitrage, pour le culturisme et la force athlétique les frais sont stables et pour l'haltérophilie ils diminuent.

Au niveau des compétitions, l'enveloppe pour le culturisme s'élève à 3 000 € pour le déplacement en Tchécoslovaquie, en juin 2014. Pour la Force, en 2014 les Algériens se sont engagés et se déplaceront les premiers. Pour le Championnat de France des cadets, il est prévu 1000 € voire moins car si l'équipe est qualifiée pour la finale, elle se déroulera à côté à Mâcon. Pour Charlieu, c'est le même budget. M. MONTORIER a rajouté une ligne pour la Coupe de France des comités de FA, s'il y a une équipe de six athlètes, avec les accompagnateurs qui se déplacent en voiture le coût est estimé à 2000 €. Pour les Championnats de France d'haltérophilie à St Marcellin, il est prévu une somme de 3500 € qui est financée par la subvention de la Région et qui leur est entièrement dédiée. Le budget des récompenses reste stable à 2500 €. Pour la Coupe RAW, le budget est à 1000€ comme l'année dernière. M. MONTORIER souhaite que les dix meilleurs de Rhône-Alpes soient présents à cette compétition. L'enveloppe est donc de 1000€ uniquement pour les récompenses. Les arbitres se font rembourser leurs frais par la Ligue.

Pour baisser le budget, différentes pistes sont abordées telles que :

- l'achat d'un vidéoprojecteur et d'une bâche (1500€ au lieu de 2250€) ;
- les affiliations clubs à hauteur de 7000 € au lieu de 8000 € ;
- la hausse de la formation AAR de 160 € à 180 €.

Ces propositions sont validées et M. MONTORIER va réajuster le budget prévisionnel. Le but est d'être le plus proche possible de la réalité pour éviter un déficit.

M. PIGUET indique que le compte courant est à 625.73 € et le livret à 26 000€.

M. MONTORIER relance les clubs pour qu'ils paient leurs cotisations car 30 clubs sont actuellement affiliés.

5- Stages et formations à venir

+ **Informations diverses:** En haltérophilie au niveau de l'arbitrage régional, Isabelle GARCIA de l'Arbresle, Alexia MENONI et Enzo MENONI de St Marcellin, Jullien JUSTET et Aubry-Yan SCHIPPER de Bourg de Péage ont réussi la théorie.

M. MONTORIER souhaite que nous accueillons 8 personnes (au lieu de 9) pour la rencontre Rhône-Alpes/Algérie, soit 6 athlètes et 2 accompagnateurs et 2 voitures. Il rappelle que le budget est de 3500 €.

6- Demandes de subventions et questions diverses (par Philippe MONTORIER)

+ M. MONTORIER indique qu'il n'a pas reçu de demande de subventions pour ce comité directeur.

+ M. MONTORIER informe que le club de Bourgoin est affilié à la Ligue.



Ligue Rhône- Alpes

+ M. PIGUET indique qu'il n'y a pas de responsable femme pour le contrôle anti-dopage pour les compétitions régionales, et qu'il faut un homme et une femme. Il rajoute que cette personne ne doit pas être en compétition et peut être hors du comité directeur. Édith se propose.

+ M. CHABROUD indique qu'actuellement, il n'y a que le club de Valence qui est sélectionné pour le Championnat d'haltérophilie UNSS (Championnat académique). Donc une interrogation subsiste concernant la tenue de ce Championnat si une seule équipe participe.

+ Formation d'assistant animateur, M. CHABROUD explique qu'il a réservé trois dates en relation avec les impératifs compétitifs des 3 disciplines soit les 8 et 9 mars, les 22 et 23 mars et les 29 et 30 mars. Par contre, le 8 mars, les salles de cours ne sont pas disponibles pour la formation sur TSF ainsi que le 22 mars après-midi pour la salle de danse pour la remise en forme. Pour le 8 mars, il propose de louer une salle dans un hôtel ou de la réserver dans un club proche de Voiron. M. PIGUET propose la maison des sports d'Eybens qui peut être gratuite, il est également proposé la salle à la Croix Rousse ou le Palais des Sports de Vaulx-en-Velin. Le lieu sera défini prochainement.

+ M. CHABROUD propose aux membres du comité directeur de lui faire parvenir des photos représentatives à forte portée symbolique d'un athlète et d'une athlète, un mois avant minimum pour la création des affiches des Championnats Régionaux. Ils auront lieu le 11 janvier à la Ricamarie en FA, en développé couché le 18 janvier à Villefranche, en haltérophilie le 15 mars à Vaulx-en-Velin et en culturisme le 26 avril à la Tour du Pin. M. BUCHS lui demande de faire une affiche pour la Coupe de la Ligue RAW à St Jean de Maurienne, le 15 mars. Il propose de voir si dans les clubs, des sponsors pourraient apporter une aide pour les affiches. M. CHABROUD rappelle que le Championnat de France d'haltérophilie aura lieu les 7, 8 et 9 juin à St Marcellin. Il propose d'inviter les maires de la commune organisatrice lors de compétitions de zones et nationales. Il émet le souhait d'organiser l'Interzone Sud dans la région RA au Pouzin.

+ M. PIGUET et M. NOHALES souhaitent que sur le site de la Ligue, apparaissent une rubrique concernant la vente de machines d'occasions. Cecile est chargée de s'en occuper.

+ M. MONTORIER explique que pour les Championnats de Zone 300€ sont versés pour l'achat des récompenses alors que pour le Championnat régional c'est la Ligue qui les prend en charge. M. BUCHS précise qu'en principe, les Championnats de Zone de FA se maintiennent, la réponse sera apportée prochainement mais aucune affiche ne sera faite.

+ M. CHABROUD présente les ébauches du logo de la Ligue de la région Rhône-Alpes. Certaines modifications sont à apporter telles que la réduction de celui-ci, l'athlète féminine en culturisme au milieu etc. Il va transformer les athlètes en version dessin. Il fera une proposition au prochain comité directeur. Il est précisé à M. ROMANO que pour les récompenses, le logo à utiliser est celui indiqué sur les procès verbaux (FFHMFAC et Région Rhône-Alpes).

Fin de la réunion à 16h45.



Ligue Rhône- Alpes



Ligue Rhône-Alpes ^{Région}



Fédération Française d'haltérophilie musculation, force athlétique, culturisme

Comité Directeur du dimanche 24 novembre 2013 - La Verpilliere			
Membres CD	Signatures	Membres CD	Signatures
BAILLET Jérôme	Excusé	LYAUDET Chrystel	
MONTORIER Philippe		MARTIN-SOLER Manuel	Excusé
VIALLE Raphaël	Excusé	NOHALES Bernard	
GUENNEC Gérard		BUCHS Christian	
PIGUET Jean-Pierre		ROMANO Gilbert	
DURGUERIAN Sarkis		VIEILLY Thierry	
ROCHE Martine		LYAUDET Patrick	Excusé
CIEPLICK Jean-Pierre		MESNIL Simone	
COURQUEUX Cécile	Excusée	GUENNEC Edith	
RUIZ Franck		VIRGA Stéphane	Démission
BAALI Kader	Excusé	SANDON Pierre	
ZITOUNI Farés		DOREL Philippe	Excusé
MARTINS Nathalie		CHABROUD David	